

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Bertrand MALQUIER

Séance publique du 5 DECEMBRE 2024 à 18h00	Date de convocation : 18 novembre 2024
---	--

Délibération
N°C2024_187

Membres en exercice :	77
Votants :	
Suffrages exprimés :	
Pour :	
Contre :	
Abstention :	

SECRETAIRE DE SEANCE : FABRE Alain

PRESENTS : ABED Yamina ; AZIBERT Gérard ; BELART Xavier ; BANOS Eric ; BONHOMME Mireille, BORSNAK Philippe ; BOUSQUET Didier ; BOUTIE Catherine ; CALMON Julien ; CARLESSO Christine ; CESAR Jean-Paul ; CLERGUE Guy ; COUSIN Sylvie ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FAGES Gilles ; FAURAN Jean-Paul ; GERMA Alain ; GOUIRY Catherine ; GUENFICI Alexandre ; JAMMES Michel ; LETEISSIER Gérard ; LUCIEN Gérard ; MAILLARD Sylvain ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; NUNEZ Frédéric ; PAIRO Jacques ; PARRA Eric ; RENAULT Régine ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TEXIER Bruno ; THIVENT Viviane ; VIALADE Alain ; VICO Alain ; VILLEGAS Jean-Antoine ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALDEBERT Didier ; ALAUX Sylvie ; ALVAREZ Jean-Michel ; BELART Xavier ; BELLOTTI Emma ; FABRE Alain ; HERNANDEZ Joël ; LACOMBE Gérard ; LAPALU Christian ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; PENET Yves ; PY Michel ; ROCHER Edouard ; VERGNES Magali

<p><u>EXCUSES</u> : BASTIE Yves ; CASTAN Luc ; DARAUD Jean-François ; GIARDINA Vincenzo ; HUYNH-VAN Nathalie ; PINET Marie-Christine</p> <p><u>EXCUSES EN COURS DE SEANCE</u> : ALDEBERT Didier (délibération C2024_195) ; ALVAREZ Jean-Michel (délibération C2024_195) ; AMBROSINO Jean-Marc (délibération C2024_199) ; BELART Xavier (délibération C2024_195) ; BELLOTTI Emma (jusqu'à la délibération C2024_194) ; CHING Monique (jusqu'à la délibération C2024_199) ; DEBLED Serge (délibération C2024_195 et C2024_199) ; FABRE Alain (délibération C2024_195) ; JULES Jean-Claude (délibération C2024_195) ; HERNANDEZ Joël (délibération C2024_199) ; LACOMBE Gérard (délibération C2024_199) ; LAPALU Christian (délibération C2024_195 et C2024_199) ; MALQUIER Bertrand (délibération C2024_195) ; MARTIN Henri (délibération C2024_199) ; PECH Olivier (jusqu'à la délibération C2024_195) ; PY Michel (jusqu'à la délibération C2024_199) ; RAPINAT Evelyne (jusqu'à la délibération C2024_194) ; ROCHER Edouard (jusqu'à la délibération C2024_195) ; VERGNES Magali (délibération C2024_192)</p>	<p><u>EXCUSES AVEC PROCURATION</u> : BOUISSET Cyrielle ; BREHON Bruno ; CHARPENTIER Christine ; COMBES Georges ; FRANCOIS Patrick ; JANSANA Jean-Marc ; KAISER Stéphanie ; LENOIR Alexia ; RIO Jean-Louis ; RUDENT Yann ; TUBAU Marcel</p> <p><u>PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE</u> : ALAUX Sylvie (à partir de la délibération C2024_236) ; AMBROSINO Jean-Marc (jusqu'à la délibération C2024_198 et à partir de la délibération C2024_200) ; CHING Monique (à partir de la délibération C2024_200) ; DEBLED Serge ; (jusqu'à la délibération C2024_194, de la délibération C2024_196 à C2024_198 et à partir de la délibération C2024_200) ; JULES Jean-Claude ; (jusqu'à la délibération C2024_194 et à partir de la délibération C2024_196) ; PECH Olivier (à partir de la délibération C2024_196) ; PENET Yves (à partir de la délibération C2024_228) ; RAPINAT Evelyne (à partir de la délibération C2024_195)</p>
--	---

Nomenclature Etat : Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – COMPTE RENDU – Décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, « lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant ».

Dans ce cadre, le Conseil Communautaire est invité à prendre connaissance des arrêtés pris par le Président, en vertu de la délégation qui lui a été consentie par délibération N°C2023_195.

A2024 _42	FINANCES - REALISATION DES EMPRUNTS INSCRITS AU BUDGET ASSAINISSEMENT 2024 - ARKEA BANQUE
A2024 _43	Convention d'Occupation du Domaine Public (CODP) non constitutive de droits réels relative à la mise à disposition de locaux à la SARL AQUAFL'OT à INNOVEUM
A2024 _44	ANNULE AVANT SIGNATURE
A2024 _45	Désignation du délégataire de M. MONIE
A2024 _46	FINANCES - REALISATION DES EMPRUNTS INSCRITS AU BUDGET EAU 2024 - abrogation A2024_37
A2024 _47	ORGANISATION DES SERVICES - Interruption des services aux publics de la Médiathèque (Fermeture médiathèque éphémère - préparation réouverture médiathèque)
A2024 _48	ORGANISATION DES SERVICES - Ouverture exceptionnelle des services aux publics de la Médiathèque - 7 septembre 2024
A2024 _49	ORGANISATION DES SERVICES - Ouverture exceptionnelle des services aux publics de la Médiathèque - 22 septembre 2024 - Journées Européennes du Patrimoine
A2024 _50	SCoT- Ouverture et organisation de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du Schéma de Cohérence Territoriale de la Narbonnaise (SCoT)
A2024 _51	ABROGE - ARRÊTÉ DE DECONSIGNATION dans le cadre de l'expropriation des Consorts MONESTIER-MATIGNON pour la réalisation de la ZAC PÔLE SANTE à Montredon des Corbières (Monsieur André DEVRICHIAN)
A2024 _52	Convention d'Occupation du Domaine Public (CODP) non constitutive de droits réels relative à la mise à disposition de locaux à la SAS KEEP TRACE à INNOVEUM, commune de Narbonne
A2024 _53	Dommages aux Biens - Sinistre du 28/06/2024 - recours direct - Acceptation des indemnités d'assurance du tiers responsable.
A2024 _54	DECISION D'AGIR EN JUSTICE - référé précontractuel devant le TA de Montpellier - Kéolis à l'encontre de la procédure de publicité et de mise en concurrence pour le renouvellement de la DSP TRANSPORT
A2024 _55	ARRÊTÉ DE DECONSIGNATION dans le cadre de l'expropriation des Consorts MONESTIER-MATIGNON pour la réalisation de la ZAC PÔLE SANTE à Montredon des Corbières (Monsieur André DEVRICHIAN) - ABROGE ET REMPLACE A2024_51

A2024 _56	Convention de mise à disposition temporaire d'un local dans une dépendance de la Maison Bonnal – Le Chai – au Somail, commune de Saint Nazaire d'Aude au profit de l'Association Narbonne Aviron Club.
A2024 _57	Dommages aux Biens - Sinistre du 28/06/2024 - recours direct - Acceptation des indemnités d'assurance du tiers responsable.
A2024 _58	Abrogation de la Convention d'Occupation du Domaine Public (CODP) non constitutive de droits réels relative à la mise à disposition de locaux à la SAS CAPOG (nom commercial PAPER BOY) à INESS, commune de Narbonne
A2024 _59	Convention d'Occupation du Domaine Public (CODP) non constitutive de droits réels relative à la mise à disposition de locaux à la SASU OXO à INESS, commune de Narbonne
A2024 _60	Convention d'Occupation du Domaine Public (CODP) non constitutive de droits réels relative à la mise à disposition de locaux à la l'Entreprise Individuelle NATUROSOLIDE à INNOVEUM, commune de Narbonne

Le Conseil prend acte de ce compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations.

Délibération certifiée exécutoire compte
tenu de sa transmission
en Sous-Préfecture

le : |PREF|
et de sa publication
le : |PUB|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Bertrand MALQUIER,



Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du tribunal administratif de Montpellier (6, RUE PITOT - 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 ou www.telerecours.fr).